Lu 1°. le 28 fevrie 1765

par Delaporte.

Lu 2°. Le 7e. mars 1765.

Observation sur une Carie aux os du palais.

L'observation que j'ai l'honneur de presenter à l'academie n'est pas infirmer sur l'usage de l'obturateur dans le cas de la chute des os du palais, par les caries qui attaquent cette partie: Mais le fait que je vais rapporter prouve qu'il y à des cas, où l'on peut s'en dispenser eu egard à la cause qui la produit.

En 1755. je fus consulté par une dame agée d'environ 35 ans, qui avoit un ulcere avec Carie aux os du palais; Cet ulcere lui etoit survenu depuis environ six semaines. Sur les questions que je fis à cette dame, je n'eus pas de peine à en reconnoître la cause, En effet je la visitai et j'observai trois chancres durs et calleux aux grandes levres et un écoulement trés purulent par le vagin. Je mis au plus-tôt la malade au regime, aux delaians et à toutes les preparations necessaires pour la traiter par l'usage des frictions mercurielles. Je portai toute mon attention pour empecher que le mercure ne portat trop à la bouche; Le traitement fut d'environ de deux mois et demi.

La Carie, des os du palais faisoit du progres pendt. les preparations; Ce qui me determina à donner pendt. l'usage des bains une friction tous les deux jours d'un gros et demi à parties egalles: Je touchai avec un pinceau trempé dans la tinture de mirre et d'aloes la carie trois à quatre fois par jour, et au bout de trois semaines, il se fit une exfoliation d'une portion de ces os, qui forma une ouverture à y laisser passer l'extremité du plus gros doigt de la main. Ce trou laissoit passer la boisson par le nez, j'y introduisis un morceau d'eponge, que la malade trés adroite par elle meme changeoit trois à quatre fois par jour, par la suite et alternativement je lui conseillai d'y mettre un morceau de mie de pain tendre bien petri et figuré à l'ouverture; On touchoit à chaque pansemt. les bords de la carie avec la tinture que j'ai

ARC 52 n° 13
ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

cité ci dessus. Ce pansement me parut très suffisant pour empecher la boisson et les aliments de passer par les fosses nazalles, et je n'eus pas besoin de recourir à d'autres moïens, et avec un traitem.t bien suivi par l'usage des frictions, tous les simptomes disparurent et la personne se porte encore très bien et à toujours joui d'une bonne santé.

apres le simple exposé que je viens de faire de cette maladie, il est aisé de comprendre que l'usage d'un obturateur dans un cas semblable ne peut etre d'aucune utilité, et d'ailleurs les pansements devenoit plus faciles; l'eponge par sa souplesse humectée par la salive ~~faisoit~~ bouchoit exactement le trou au point que la malade parloit s'en nazonnement, je la faisois diminuer de volume a proportion que la regeneration se faisoit et elle fut totalle au bout de trois mois et demi.

Tout le merite de cette observation ne consiste qu'à être mise en concours avec celles des autres praticiens qui pensent comme moi, qu'il y à des cas ou l'obturateur devient inutile pour ne pas dire nuisible, dans certains cas, tant par sa compression, qu'à cause de la sujection pour le lever à chaque fois. (a). pour panser les caries au palais. Ainsi toutes les fois que la carie depend de l'alteration produite essentiellem.t par le virus venerien, qu'en detruisant la cause, la regeneration des chairs devient l'ouvrage seul de la nature, à moins qu'il ne s'i rencontre une degradation à ces os fort considerable, et un apauvrissement des liqueurs portes à un degré de marasme comme dans l'observation que je vais rapporter.

(a) je ne connois pas encore suffisam.t l'ingenieux obturateur que m.r Didier a presenté à l'academie, pour sçavoir s'il favorise commodem.t les pansem.ts sans le lever à chaque fois.

Seconde observation

Au commencement de l'année 1763. je fus consulté par m.r le chevalier de xxx. agé d'environ 64. ans, d'un temperament maigre et ruiné par differentes maladies et notamment par une infinité de maladies veneriennes qu'il avoit contracté pend.t le cours de sa vie: Il n'avoit pour lors d'autre simptome

qu'une carie aux os du palais une toux Seiche
et pres-que continuelle: Qoui-qu'il fut dans le cas
d'être plus Soubçonné que tout autre d'une cause
veneriene, Je ne voulus rien entreprendre vû le
mauvais état du malade, qu'au préalable il n'eut
consulté mr. Morand en qui il avoit à juste titre
une grande confiance; Et il fut decidé ensuite
par une consultation et par l'avis de mr. Morand
qu'il falloit d'abord chercher à retablir la poitrine et
mettre le malade à l'usage des bouillons adoucissans
et Bechiques pour calmer la toux, Et l'avis unanime
fut qu'on ne doutoit pas de la presence d'un vice
verolique, mais qu'il y avoit beaucoup à hesiter vû
l'epuisement et le marasme dans lequel etoit le
malade, de lui administrer le mercure, cependt.
quelque temps apres la toux parut calmée, et on
convint de tenter quelque legere friction d'un gros
chaqu'une tous les deux ou trois jours, La toux à la
4e. friction devint tout à coup fort considerable et le
malade cracha beaucoup de Sang à differentes reprises,
ce qui obligea malgré l'état du malade de le Saigner
trois fois en differents temps en observant de ne lui
tirer qu'une palete de Sang chaque fois, ce qui
calma le crachemt. de Sang et l'etouffemt. qui etoit
insuportable. À la premiere apparition du crachement
de Sang je cessai les frictions et je m'en tins par l'avis
meme de mr. Morand qui l'approuva, à un regime
propre s'il etoit posible à reparer les forces du malade
La Carie, s'étendoit de plus en plus et la chute d'une
portion de l'apophise des os du palais se fit du volume de la piece que
j'ai l'honneur de presenter à l'academie, ce qui
formoit une ouverture oblongue, les aliments
mais particulierement la boisson passoit par le nez,
je lui fis appliquer un obturateur d'or, et le malade
la porté jusqu'à sa mort qui est arrivée huit
mois apres.
Voila bien sans doute le cas, où l'on ne peut

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

pas se dispenser d'appliquer un obturateur, tant
par la grande degradation des os du palais,
que par l'etat du dernier degré de marasme ou le
malade etoit reduit, qu'enfin les liqueurs
degenerées de leur qualité, n'étoient plus propres
à la réparation des substances perdues, la
nature dans ce spectre ambulant n'étoit plus
qu'une masse languissante ou les secours de
l'art devienent toujours impuissans.

Delaporte

n.° 17.